

Madame,Monsieur,

Dans les faits cette servitude est non fonctionnelle depuis la période de COVID.

On peut entendre les arguments concernant le matériel technique sophistiqué entreposé à l'ENV et les mouvements de sportifs ,

souvent mineurs, qui ont augmentés avec la nouvelle direction (ce qui est très positif).

Il est quelque part dommage que l'Etat qui impose aux riverains "une loi du littoral" ne soit pas capable de respecter lui-même

cette loi.

Quoiqu'il en soit ,cette suppression éventuelle de servitude ne saurait devenir perenne sans un chemin de contournement,

fiable, assez large pour permettre le passage des poussettes, des fauteuils roulants et des familles dans les deux sens . Il

conviendrait de mettre un revêtement stable , bien tassé , sans racine ni végétation obstruant le passage et le rendant dangereux

(ce qui n'est pas le cas actuellement).

En complément, une signalisation correcte, visible et efficace devrait être mise en place avant que ce chemin "piétons" ne soit pas

emprunté par les vélos : la signalisation actuelle n'est absolument pas efficace ni du côté entrée ENV ni du côté Impasse des

Genêts.

En espérant que ces remarques seront prises en considération.

Cordialement